

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE TOULON

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS

CHIFFRE
des Minutes du Greffe du
Tribunal de Grande Instance
de l'Arrondissement de
TOULON
DEPARTEMENT DU VAR

4ème Chambre Contentieux

R.G. N° : 07/04127

Jugt N° : 08/254

En date du : 28 avril 2008

I.C.

COPIE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS

À l'audience publique du VINGT HUIT AVRIL DEUX MIL HUIT tenue

par :

- Président : Joëlle TORMOS, Juge,
 - Greffier : Jean-Michel JEANNOT, Greffier,
- a été rendu le jugement suivant, entre :

DEMANDERESSES :

La société du DOMAINE DE VALCROS, SA dont le siège social est sis
Domaine de Valcros 83250 LA LONDE LES MAURES, immatriculée au RCS
de TPOULON sous le N°B659 502 355, prise en la personne de son représentant
légal en exercice, domicilié de droit audit siège ;

La société du GOLF DE VALCROS, SA dont le siège social est sis
Domaine de Valcros 83250 LA LONDE LES MAURES, immatriculée au RCS de
TPOULON sous le N°B659 500 279, prise en la personne de son représentant
légal en exercice, domicilié de droit audit siège ;

Représentées par Me Ségolène TULOUP, avocate au barreau de TOULON ;
Plaidant par Me Jean-Pierre SOMMELET, avocat au barreau de PARIS ;

DÉFENDERESSE :

**L'Association Syndicale Libre du DOMAINE DE VALCROS dénommée
SYNDICAT DU DOMAINE DE VALCROS**, dont le siège social est sis
Domaine de Valcros 83250 LA LONDE LES MAURES, prise en la personne de
son représentant légal en exercice, domicilié de droit audit siège ;

Représentée par Me Jean-David MARION, avocat au barreau de TOULON ;

DÉBATS ET DÉLIBÉRÉ

Les débats ont eu lieu à l'audience publique du 11 février 2008 devant :

- Président : Joëlle TORMOS, Juge,
- Greffier : Fawzi HADDOU, Greffier.

À l'issue des débats, le président a indiqué que le jugement serait rendu le
31 mars 2008, date à laquelle il a été prorogé au 21 avril 2008, et de là, au 28 avril
2008.

Et le VINGT HUIT AVRIL DEUX MIL HUIT, Joëlle TORMOS, Juge,
a rendu la décision suivante :

- 1 -

GROSSES délivrées

le 14 MAI 2008

COPIE délivrée

le 14 MAI 2008